

Les élections européennes en Belgique

Un scrutin de troisième ordre

Nathalie Brack

Cevipol – IEE, Université libre de Bruxelles,
ORCID : 0000-0003-4496-6109
nathalie.brack@ulb.be

Samuel Defacqz

Institut de recherche interdisciplinaire Saint-Louis, UCLouvain,
ORCID : 0000-0002-9160-8454
samuel.defacqz@uclouvain.be

Thomas Laloux

F.R.S. – FNRS, Institut de sciences politiques Louvain-Europe,
UCLouvain, ORCID : 0009-0004-0893-2192
thomas.g.laloux@uclouvain.be

Virginie Van Ingelgom

F.R.S. – FNRS, Institut de sciences politiques Louvain-Europe,
UCLouvain, ORCID : 0000-0001-5049-1862
virginie.vanigelgom@uclouvain.be

Le contexte politique : un scrutin concomitant aux élections régionales et fédérales

Les élections européennes de 2024 en Belgique coïncidaient avec les élections fédérales et régionales, marquant ainsi la fin de la législature pour tous les niveaux de pouvoir du Royaume, à l'exception de l'échelon local. Cette simultanéité des scrutins a notamment contribué à effacer les enjeux européens de la campagne électorale, au profit des enjeux politiques du niveau fédéral, alors même que la Belgique occupait la présidence belge du Conseil de l'Union européenne de janvier à juin 2024. Cette présidence est en effet passée relativement inaperçue au sein de l'opinion publique.

Depuis mai 2020, le gouvernement fédéral belge dirigé par le libéral néerlandophone Alexander De Croo (*Open VLD*) était soutenu par une large coalition communément appelée « Vivaldi », qui rassemblait sept partis issus des quatre

grandes familles politiques du pays (représentés par les « partis frères » francophones et néerlandophones) : les socialistes (PS et Vooruit), les libéraux (MR et Open VLD), les écologistes (Ecolo et *Groen*) et les chrétiens-démocrates (CD&V seul ; le parti francophone, le cdH devenu depuis Les Engagés, ayant choisi l'opposition après une lourde défaite électorale en 2019). Cependant, le soutien populaire à cette coalition a montré des signes d'affaiblissement depuis 2023, en particulier en Flandre où le parti nationaliste N-VA a abondamment critiqué la coalition fédérale, sa campagne étant partiellement basée sur le rejet d'une reconduction potentielle de la coalition Vivaldi. Les sondages indiquaient également une montée en puissance probable des partis radicaux, avec une victoire annoncée de la droite radicale en Flandre (*Vlaams Belang*) et une poussée nationale de la gauche radicale (Parti du Travail de Belgique).

Une évolution du système électoral qui marque un rajeunissement du corps électoral

Les électeurs et électrices inscrites en Belgique sont désormais représentés par 22 députées et députés européens, soit un siège de plus qu'aux élections de 2019 (qui revient au collège électoral néerlandais). Les mandataires européens sont élus dans trois circonscriptions distinctes par un scrutin proportionnel plurinominal. Le collège néerlandais élit treize mandataires, le collège français en élit huit, et le collège germanophone élit un seul représentant (rendant de facto ce scrutin uninominal majoritaire à un tour). Les sièges à pourvoir sont distribués selon le système d'Hondt, sans seuil électoral à atteindre.

Neuf listes ont été déposées pour le collège électoral néerlandais, sept pour le collège électoral français et six pour le collège germanophone. Ces listes sont dans la très grande majorité déposées par les partis nationaux évoqués plus haut. Le parti Volt, parti pro-européen et fédéraliste, présent dans d'autres États membres, a également présenté des listes aux trois niveaux de pouvoir. Certains partis ont choisi pour les élections européennes de mettre en avant des figures de proue importantes du paysage politique national comme Sophie Wilmès pour le MR, ancienne Première ministre fédérale ; ou Johan Van Overveldt pour la N-VA, ancien ministre fédéral.

En vue de promouvoir la parité, il faut noter que sur chacune des listes présentées pour l'élection de la représentation belge au Parlement européen (PE), l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut pas être supérieur à un. De plus, les deux premiers candidats doivent être de sexe différent. Le

vote qui est obligatoire en Belgique se traduit par un taux d'abstention généralement plus faible que dans la plupart des autres États membres de l'UE.

Tous les citoyennes et citoyens européens inscrits sur les listes électorales en Belgique sont électeurs et électrices éligibles. Pour la première fois, les citoyens et citoyennes âgés de 16 ans ont également pu participer au scrutin européen. En effet, depuis le 1er juin 2022, l'âge requis pour voter aux élections européennes a été abaissé de 18 à 16 ans. On estime que 835 000 jeunes ont voté pour la première fois aux élections européennes du 9 juin 2024 (Istasse & Sägesser, 2024).

Une campagne presque sans Europe ?

Depuis 2014, les élections européennes coïncident avec les scrutins fédéraux, régionaux et communautaires, ce qui constitue une véritable singularité belge dans le paysage européen (Istasse & Sägesser, 2024). Si cette pratique a l'avantage de réduire les coûts des campagnes électorales, elle présente un désavantage évident pour le scrutin européen : elle brouille les enjeux des différents scrutins et place au troisième plan les enjeux européens, derrière les deux autres niveaux, fédéral et régional. Elle a également pour conséquence indirecte — compte tenu du triple système partisan présent en Belgique — que plusieurs campagnes électorales se jouent en parallèle.

La campagne pour les élections européennes de 2024 s'inscrit dans la continuité des campagnes précédentes. Entre 2009 et 2019, la Chapel Hill Expert Survey (CHES) a mis en évidence que la saillance relative de l'intégration européenne dans le positionnement des différents partis belges était modérément faible — autour de 5 sur une échelle de 1 à 10 (Chiru, *et al.*, 2022) — sans différence marquée entre le nord et le sud du pays ni entre famille de partis. À l'image de la campagne pour les élections de 2014 et 2019, celle de 2024 s'est donc caractérisée par la très faible saillance des enjeux européens, tant au nord qu'au sud du pays (De Ville, 2024). Bien que peu visibles, certains enjeux européens sont toutefois apparus dans les débats, notamment sur les questions migratoires et budgétaires, où l'Europe fut soit critiquée (par les partis radicaux), soit présentée comme solution (par les partis de la majorité fédérale). Le brouillage des responsabilités face aux électeurs et électrices a encore été accentué du fait du jeu de chaises musicales opéré par les partis

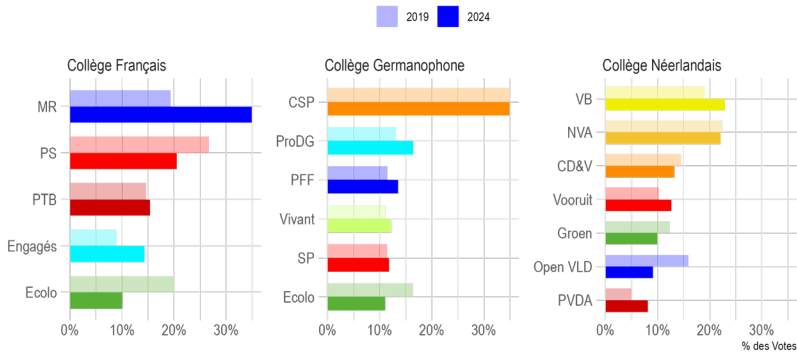
qui ont déplacé les candidats et candidates d'un niveau à un autre entre deux élections et parfois en cours de campagne.

Du côté de l'électorat (Close, Biesemans et Lefevre, 2024), l'intégration européenne et les enjeux qui y sont directement associés apparaissaient soit comme peu importants soit comme non directement liés avec le niveau européen. En Wallonie, les enjeux principaux identifiés par les électeurs et les électrices étaient l'économie, la représentation politique et la migration. En Flandre, ces enjeux étaient le budget et les finances, la migration, et la représentation politique. Les partis flamands de droite ont eu tendance à mettre en avant les contraintes budgétaires fixées par le niveau européen comme cadre pour la future formation du gouvernement et à s'appuyer sur l'Union européenne comme ressource pour pousser leur agenda de réforme économique. En ce qui concerne la migration, la Secrétaire d'État à l'asile et la migration (CD&V) a défendu son bilan en mettant l'accent sur le Pacte migratoire européen tandis que les partis de droite nationaliste et de droite radicale ont critiqué ce plan, sans que cela devienne un point central de la campagne.

Les résultats : victoire de la droite et défaite des écologistes

Le 9 juin 2024, le taux de participation a légèrement augmenté par rapport à 2019, passant de 88,5 % à 89 %, tout en étant néanmoins le deuxième plus bas enregistré pour un scrutin européen. En outre, 5,46 % des électeurs ont voté blanc ou nul (6,1 % des votants), ce qui porte à 83 % la proportion de l'électorat ayant voté pour un parti en lice. La participation est légèrement plus élevée dans la circonscription électorale flamande (91,37 %) que dans les autres. Elle n'est que de 82 % à Bruxelles-Capitale, contre 86 % pour la Wallonie et 87 % en communauté germanophone. Le graphique 1 détaille, pour chaque collège électoral, les résultats des élections en termes de pourcentage des voix alors que le graphique 2 illustre ces résultats en termes de nombre de sièges au PE (voir également le tableau 1, en annexe, qui récapitule les résultats).

Graphique 1. Pourcentage des votes de chaque parti au sein des trois collèges électoraux



Source : <https://elections2024.belgium.be/>

Dans le collège électoral français, le MR (libéraux) est le grand gagnant de ces élections avec une progression de 15 % des votes lui permettant de devenir le premier parti francophone à ce niveau de pouvoir (avec 35 %) et de décrocher trois sièges, un de plus qu'en 2019. Le PS (socialistes), malgré une baisse de 6 %, conserve ses deux sièges, mais perd la place de premier parti. Les trois derniers sièges sont obtenus par le PTB (Parti du travail), Les Engagés (centristes, chrétiens-démocrates) et Ecolo, avec des évolutions distinctes : les Engagés progressent de 6 % pour atteindre 15 % des voix, tandis que le PTB reste stable à 15 %. Ecolo est, lui, le perdant de ces élections avec un net recul de 9 % et la perte d'un siège.

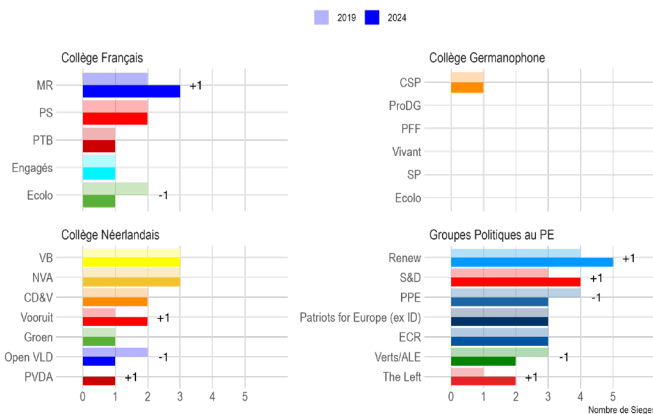
Dans le collège néerlandais, la progression du *Vlaams Belang* continue, mais ralentit. Il devient le premier parti avec 22,9 % des voix (+3,8 %), suivi de près par la N-VA, dont le score reste stable avec 22,1 % (-0,3 %). Les deux partis conservent leurs trois sièges. Au niveau de PE, le *Vlaams Belang*, un parti de droite radicale classique, avec une posture eurosceptique et anti-migration, siège désormais au sein des *Patriotes pour l'Europe*. La N-VA, un parti conservateur nationaliste, économiquement à droite et antifédéraliste européen, est un des membres fondateurs du groupe ECR au PE en 2009 (il y siégeait avant avec les régionalistes). Le CD&V (chrétiens-démocrates) et *Vooruit* (socialistes) obtiennent chacun deux sièges, avec respectivement 13,2 % (-1,3 %) et 12,6 % (+2,44 %) des votes, la légère progression du second lui permettant de gagner un siège par rapport à 2019. *GROEN* et l'Open VLD (libéraux) obtiennent chacun un siège malgré un recul, léger pour *GROEN* (-2,4 %) et plus important pour l'Open VLD (-6,8 %) qui perd un siège. Enfin, le PvdA (Parti du travail) progresse de 3,2 % et obtient un siège pour la première fois avec 8,1 % des voix.

Dans le collège électoral germanophone, comme depuis 1999, le CSP (*Christlich Soziale Partei*, chrétiens-démocrates) obtient l'unique siège à pourvoir avec 34,9 % des voix, un score presque identique à celui de 2019 (-0,01 %). Il reste à distance de ses concurrents, dont le plus proche ProDG (Pro Deutschsprachige Gemeinschaft, parti régionaliste) obtient 16,4 % des voix.

À 1 ou 2 % près, les résultats sont largement similaires à ceux des élections fédérales qui ont eu lieu le même jour, la différence la plus notable étant la meilleure performance de la N-VA au niveau fédéral qui, contrairement aux élections européennes, dépasse le *Vlaams Belang* et reste le premier parti en Flandre.

Concernant les groupes politiques au PE, le groupe ECR conserve ses trois sièges avec la N-VA. De même, le nouveau groupe *Patriotes pour l'Europe* reprend les trois sièges du *Vlaams Belang*, affilié à son prédécesseur (ID) lors de la 9e législature. Malgré la perte d'un siège par l'Open VLD, le groupe *Renew Europe* gagne un siège supplémentaire par rapport à 2019 grâce au changement d'affiliation des Engagés, qui quitte le groupe PPE pour les rejoindre, faisant de *Renew Europe* le groupe le plus important en Belgique avec cinq sièges. Cette défection réduit logiquement la représentation belge du PPE, désormais limitée au CD&V et au CSP, à trois sièges, contre quatre précédemment. Le S&D (4 sièges) et GUE/NGL (2 sièges) gagnent chacun un siège en raison de la progression de, respectivement, Vooruit et du PVDA. Enfin, la contreperformance d'Ecolo réduit la représentation du groupe des Verts/ALE à deux sièges.

Graphique 2. Répartition des sièges au sein des trois collèges électoraux et des groupes politiques au Parlement européen



Source : <https://elections2024.belgium.be/>

Conséquences : une Europe présente en toile de fond

Tant l'intégration européenne que les politiques européennes demeurent faiblement politisées en Belgique et la concomitance de trois scrutins le 9 juin 2024 n'a pas favorisé la visibilité des enjeux supranationaux. Malgré la présidence belge du Conseil et les efforts relatifs des médias tant francophones que néerlandophones, les candidats et les politiques européennes furent peu visibles pendant la campagne en Belgique, toute l'attention étant centrée sur le niveau fédéral et dans une moindre mesure, le niveau régional. Si, à l'instar de nombreux autres pays du continent, les partis radicaux ont le vent en poupe tant en Flandres qu'à Bruxelles et en Wallonie, il ne s'agit pas tant d'un signal envers l'UE qu'un vote protestataire et anti-establishment à l'échelle nationale.

Les questions européennes ne furent cependant pas dénuées d'importance dans cette élection. Ainsi, le pacte migratoire est régulièrement apparu dans les débats, en particulier en Flandre, comme une réponse aux préoccupations citoyennes sur les questions migratoires et a fait l'objet de discussion selon la ligne de fracture majorité/opposition. La question de la défense dans un cadre européen a également été discutée dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine et les élections américaines de novembre 2024. Les questions environnementales et les multiples facettes du Pacte vert ont aussi suscité de vives tensions au sein des deux principales régions belges. La mobilisation du monde agricole a également conduit à une politisation des règles européennes en la matière sans toutefois devenir un véritable enjeu de campagne. Enfin, la réforme du Pacte de stabilité et de croissance et les nouvelles règles budgétaires continuent de peser sur la politique belge. Le budget et la dette nationale furent au cœur de la campagne du premier parti de Flandre et occupent toujours une place centrale dans les négociations en vue de la formation d'un gouvernement fédéral. Ces éléments continueront de restreindre la marge de manœuvre des acteurs politiques belges pour les cinq prochaines années, bien que le niveau européen ne soit pas perçu ou présenté comme central par les acteurs impliqués.

Bibliographie

Biard, Benjamin, Blaise, Pierre, Faniel, Jean, Istasse, Cédric, Lefebvre, Vincent et Sägesser, Caroline (2024), « La préparation des élections du 9 juin 2024 II. Parlement fédéral et Parlement européen », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2024/15-16, n° 2600-2601, p. 1-74.

Chiru, Mihail, Sandri, Giulia, Van Ingelgom, Virginie et Versailles, Alban (2022). “The Awakening of the Sleeping Beauty? Belgian Partitocracy and European Integration”, dans : Baudewyns, Pierre, Brans, Marleen, Reuchamps, Min, Rihoux, Benoit et Van Ingelgom, Virginie (dir.), *The Winter of Democracy: Partitocracy in Belgium*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, p. 223-250.

Close, Caroline, Biesemans, Romain et Lefevre, Jonas (2024). “Media note on issue salience”, *EOS NotLikeUs Project Media Note*.

De Ville, Ferdi (2024). « Europese verkiezingen waren weer saai, voorspelbaar en ... zeer belangrijk », *SamPol*. Disponible à : <https://www.sampol.be/2024/06/europese-verkiezingen-waren-weer-saai-voorspelbaar-en-zeer-belangrijk>.

Istasse, Cédric et Sägesser, Caroline (2024). « La simultanité des élections en Belgique dans le contexte européen », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2024/23, n° 2608, p. 1-38.

ANNEXE

Tableau 1. Résultats et représentation au Parlement européen : 2019 vs 2024

Parti politique	Groupe politique au Parlement européen	Résultats			
		% des voix	Différentiel avec 2019	Sièges	Différentiel avec 2019
<i>Collège électoral néerlandophone</i>					
CD&V - Chrétiens-Démocrates Flamands	PPE - Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens)	8,34 %	-0,83	2	=
Verts	Groupe des Verts/ Alliance libre européenne	6,32 %	-1,49	1	=
N-VA - Alliance néo-flamande	ECR - Groupe des Conservateurs et Réformistes européens	13,96 %	-0,21	3	=
Open VLD- Libéraux et démocrates flamands ouverts	Groupe Renew Europe	5,76 %	-4,31	1	-1

Parti politique	Groupe politique au Parlement européen	Résultats			
		% des voix	Différentiel avec 2019	Sièges	Différentiel avec 2019
PVDA - Parti du travail de Belgique	GUE/NGL - Le groupe de la gauche au Parlement européen	5,13 %	+2	1	+1
VB - <i>Vlaams Belang</i> (Intérêt flamand)	PfE - Groupe Patriotes pour l'Europe	14,50 %	+2,45	3	=
Volt		0,54 %	+0,24	0	=
Voor U		0,66 %	-	0	-
Vooruit	S&D - Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen	7,99 %	+1,54	2	+1
<i>Collège électoral francophone</i>					
DéFI — Démocrate fédéraliste indépendant	S&D - Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen	1,05 %	1,05 %	-1,1	0
Ecolo	Groupe des Verts/ Alliance libre européenne	3,71 %	3,71 %	-3,6	1
Les Engagés	Groupe Renew Europe	5,38 %	5,38 %	+1,93	2
MR — Mouvement réformateur	Groupe Renew Europe	12,70 %	12,70 %	+5,64	3
PS - Parti socialiste	S&D - Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen	7,50 %	7,50 %	-2,24	2
PTB- Parti du travail de Belgique	GUE/NGL - Le groupe de la gauche au Parlement européen	5,67 %	5,67 %	+0,39	1

Parti politique	Groupe politique au Parlement européen	Résultats			
		% des voix	Différentiel avec 2019	Sièges	Différentiel avec 2019
<i>Collège électoral germanophone</i>					
CSP — <i>Christlich Soziale Partei</i>	PPE - Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens)	0,21 %	0	1	=
Ecolo		0,07 %	-0,03	0	=
PFF — <i>Partei für Freiheit und Fortschritt</i>		0,08%	+0,01	0	=
ProDG - <i>Pro Deutschsprachige Gemeinschaft</i>		0,10%	+0.02	0	=
SP - <i>Sozialistische Partei Regionalverband Ostbelgien</i>		0,07%	0	0	=
Vivant		0,07 %	0	0	=
*Résultats 2019 entre parenthèses.					
**Nombre de sièges en 2019 entre parenthèses.					

Source : <https://elections2024.belgium.be/> - Les partis au gouvernement sont en gras.